

BLANDOUET-SAINTE JEAN

Bulletin communal

2022



#5
édition

MOT DES MAIRES



Chers concitoyens,

Viviane DECAT et moi-même tenons tout d'abord à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, bonheur et joie pour terminer cette année 2021.

Après plus de 18 mois de crise sanitaire sans précédent où nous avons connu le confinement, le couvre-feu, les gestes barrières, le pass sanitaire, la vaccination, période pénible pour tout le monde et qui a restreint nos activités et nos contacts. Espérons que l'année 2022 nous permettra de retrouver un rythme de vie beaucoup moins contraignant et que cette pandémie mondiale disparaisse enfin. Espérons pour cette nouvelle année que les associations et clubs puissent se retrouver sereinement et donner de la vie à notre commune.

Bientôt deux années que notre équipe travaille ensemble.

Notre priorité est de répondre au mieux aux besoins de nos administrés et d'assurer le bon fonctionnement de notre collectivité tout en restant respectueux des règles, obligations et contraintes (notamment financiers) que nous imposent les services dont nous dépendons.

Nous sommes reconnaissant du professionnalisme et du sérieux de nos employés communaux face à cette crise sanitaire, les différents protocoles sanitaires mis en place en collaboration avec le directeur de l'école, Anatole Boulay, ont permis d'accueillir les enfants dans un environnement bienveillant et sécurisant que ce soit pour la cantine, la garderie ou dans les classes.

Trois agents nous ont quittés cette année, Sylvie Joron à Blandouet, Nelly Cousin à la cantine et Séverine Daty à la mairie. Nous les remercions pour tout le travail qu'elles ont accompli tout au long de ces années. Malia Hensen nous a rejoint au 1^{er} septembre 2021 pour le poste de cantinière, bienvenue à elle.

Enfin Aurélie Dufour est à temps plein maintenant pour vous accueillir à la mairie.

Avant de terminer ce mot, nous tenions à avoir une pensée pour M. Derouin Maxime, Mme Lelong Rolande et M. Lhuillier Marcel qui tous les trois ont longtemps siégé au sein du conseil municipal de Saint Jean Sur Erve ainsi que dans différentes associations.

Avec l'espoir que l'année à venir sera de nouveau ponctuée d'échanges et de convivialité, les conseillers municipaux et les employés communaux se joignent à nous pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022.

Bonheur et santé

Excellente année et bonne lecture.

Le Maire et le Maire délégué.

Cousin Patrick

Decat Viviane



LES
ÉLUS

1^{er} rang : M. BEAUPIED Rémi, Mme GRASSIN Camille, Mme GRASSIN Agnès, Mme DECAT Viviane, M. COUSIN Patrick, M. BOUGEANT Jean-Claude, Mme MARSAIS Mélanie et Mme GENESLAY Nadège

2^{ème} rang : M. CHAUVEAU Stéphane, M. PODEVIN Théophile, M. LACAULT Eric, M. WATTEAU Matthieu, M. WAROT Philippe, M. BRUNEAU Christophe, M. GOBIN Olivier, M. LEMAITRE Alain, Mme MÉZIÈRE Annick et Mme ROBINO Gwénaëlle

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES

VIE DE LA COMMUNE

ENVIRONNEMENT

BON À SAVOIR

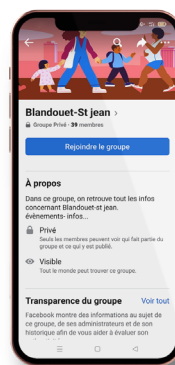
ZOOM SUR NOS ARTISANS COMMERÇANTS

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Meilleurs
vœux 2022

www.saintjeansurverve.mairie53.fr
www.facebook.com/groups/835603800412177



Retrouvez toute l'actualité sur
le site internet & le groupe Facebook

INFOS PRATIQUES



INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 6^{ème} vendredi avant les élections.

Votre demande est à déposer à la mairie ou sur servicepublic.fr. Vous devez vous munir de la copie de votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et l'élection législative aura lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

PLAQUE DE RUES 14

En 2017, la commune a effectué la numérotation des lieux-dits sur les 2 communes suite à la création de la commune nouvelle pour les Secours, les livraisons ainsi que l'installation de la fibre optique.

Nous avons remarqué que sur les boîtes aux lettres, le numéro n'a pas été mis. La commune a dépensé 6 142.85 € (coût des plaques et attribution d'un numéro aux lieux-dits).

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager dans notre commune, nous vous souhaitons la bienvenue. Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre date d'anniversaire. Cela permet d'être inscrit sur la liste électorale de la commune et de passer des examens.

Vous pouvez le faire à la mairie de votre domicile ou sur le site majdc.fr.

Pièces à fournir :

- copie de la carte d'identité
- t de famille
- justificatif de domicile

A l'issue de votre enregistrement, une attestation vous sera remise. L'attestation est obligatoire pour l'inscription à un examen.

BON D'ACHAT AU PLUS DE 65 ANS

L'année 2020 a été une année particulière avec la crise sanitaire. Les bons d'achat ayant plu au plus grand nombre d'entre vous.

L'équipe municipale souhaite reconduire pour cette nouvelle année, de vous offrir un bon d'une valeur de 16 € par personne de plus de 65 ans à valoir au restaurant de l'Erve (repas, pizza, burger) ou bien à l'épicerie de Saint Jean Sur Erve à utiliser avant le 31 décembre 2021 en une seule fois.

Espérant que ce bon d'achat vous a fait plaisir.

DAE

BLANDOUET :

- Place Adam Becker

SAINT JEAN SUR ERVE :

- Salle socioculturelle (13 Route de st Pierre)
- Mairie de St Jean (5 Rue Nationale)



DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que :

- les animaux domestiques doivent être promenés en laisse
- leurs déjections doivent être nettoyées
- les chiens doivent rester sur le domaine privé de leur propriétaire

Il en va de la responsabilité de chacun, les animaux occasionnent une gêne pour les promeneurs et peuvent créer des accidents (chutes, morsures...)

« Règles applicables aux animaux errants ou en état de divagation » :

<https://www.amf.asso.fr/documents-regles-applicables-aux-animaux-errants-ou-en-etat-divagation/8240>

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Rappel sur l'entretien des trottoirs et des caniveaux (arrêté pris le 18 janvier 2013)

MESURES GÉNÉRALES ET PERMANENTES PORTANT SUR LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE ET PAR TEMPS DE NEIGE

- Il est rappelé que chaque habitant de la commune doit participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

- Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIÈCES DEMANDÉES	A QUI S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Vous devez vous rendre dans les mairies ayant le même dispositif que les passeports (Evron, Changé, Bonchamps, Laval, Mayenne...)	Avant de vous déplacer, prendre contact avec la mairie afin de vous munir de tous les documents nécessaires. Vous pouvez faire votre pré-demande sur : http://predemande-cni.ants.gouv.fr	Gratuite ou payante si non arrivée à échéance ou égarée 25 €
PASSEPORT	Evron, Mayenne, Laval...	2 photos, 1 justificatif de domicile, copie intégrale acte de naissance, ancien passeport, carte d'identité	Timbres fiscaux : Adulte : 86€ de 0 à 14 ans : 17€ de 15 à 17 ans : 42€
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer sur la demande écrite (noms, prénoms, dates de naissances du demandeur et des parents) Présenter votre carte d'identité si vous êtes sur place	1 enveloppe timbrée à votre adresse
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer sur la demande écrite (noms, prénoms, date de mariage) et livret de famille sur place	1 enveloppe timbrée à votre adresse
EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS	A la mairie du lieu de décès	Indiquer sur demande écrite (nom, prénom, date du décès)	1 enveloppe timbrée à votre adresse
LIVRET DE FAMILLE	A la mairie du lieu du mariage ou domicile	Imprimé à compléter à la mairie	Gratuit

VIE DE LA COMMUNE



Un **MERCI** ✨
à nos élus décédés
et qui ont œuvré pour
la commune pendant
plusieurs années

Maxime DEROUIN

Conseiller :
du 28/03/1971 au 19/03/1977
Adjoint :
du 20/03/1977 au 06/03/1983
2^{ème} Adjoint :
du 07/03/1983 au 26/06/1985

Rolande LELONG

Conseillère :
du 20/03/1977 au 06/03/1983
du 07/03/1983 au 26/06/1985
2^{ème} Adjointe :
27/06/1985 au 16/03/1989
Conseillère :
du 17/03/1989 au 28/06/1995

Marcel LHUILLIER

Adjoint :
du 28/03/1971 au 19/03/1977
du 20/03/1977 au 06/03/1983
Conseiller :
du 07/03/1983 au 16/03/1989
1^{er} Adjoint :
du 17/03/1989 au 22/06/1995
du 23/06/1995 au 23/03/2001

*La commune de Blandouet-St Jean
leur rend un dernier hommage et
témoignage pour leur engagement
et leur disponibilité au sein de notre
collectivité pendant de nombreuses
années.*

Cousin Patrick

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Mme LELONG Rolande
le 25 décembre 2020
M. LELONG Henri
le 7 février 2021
M. LEGRAND Jean-Louis
le 23 mai 2021
Mme HUAULT Solange
le 26 octobre 2021

NAISSANCES

Mlle MANTEL Manon née le 19 février 2021
M. ORHON Lucas né le 5 mars 2021
Mlle MÉLIN Léana née le 30 juin 2021
Mlle BALME Margaux née le 29
septembre 2021

ENFANCE

Listes de assistantes maternelles :

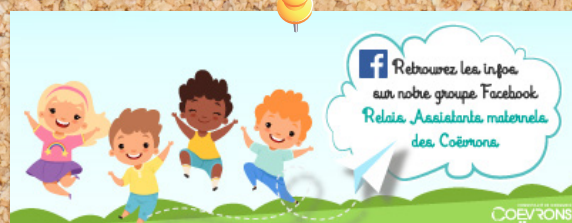
- **Bulles d'émotions** : 36 rue nationale, Saint Jean sur Erve /
53270 Blandouet-Saint Jean (07 77 70 73 21 ou 06 49 75 65 98)
- **Géraldine DEROUIN** : 2 La Noë, Saint Jean Sur Erve /
53270 Blandouet-Saint Jean (02 43 90 28 24 ou 06 74 11 45 55)
- **Marie DESERT** 38 Rue Nationale, Saint Jean Sur Erve /
53270 Blandouet-Saint Jean (02 43 98 75 53 ou 06 15 06 46 48)

ASSOCIATIONS

NOM	PRÉSIDENT	CONTACT
AFN BLANDOUET	Clairet Bernard	02 43 90 27 56
AFN ST JEAN	Chauveau Jean-Paul	02 43 90 28 11
APE ECOLE VICTOR Hugo	Faucheux Elodie	elodie.faucheux0005@orange.fr Facebook - BLOG école
ASSO PAYS DE BLANDOUET	Dorizon Jean Claude	dorizon.jean-claude@wanadoo.fr
ATELIER D'HISTOIRE LE PETIT BABILLARD	Baudry Frederic	fredo.baudry@orange.fr
CHARNIE RANDO	Dorizon Jean-Claude	06 07 57 98 78 dorizon.jean-claude@wanadoo.fr
CLUB DE LA GAJETÉ	Bruneau Jean-Claude	02 43 90 28 02
CLUB DE LA VERTE CHARNIE	Baudry Nicole	nicolem.baudry@wanadoo.fr
COMITÉ BLANDOUET	Chauveau Stephane	stephane.blandouet@orange.fr 06 71 04 84 62
COMITE D'ÉCHANGE ERVE et CHARNIE	Damien Barrier	jumelage.ervecharniesulzheim@gmail.com 06 17 74 69 43 - BLOG : echange-ccec-sulzheim.blog4ever.com
COMITE ST JEAN	Cousin Nelly	cousin.nelly@wanadoo.fr 02 43 90 26 97
LA P'TITE COMPAGNIE	Barroche Ingrid	lapetitecompagnie53@gmail.com Facebook - 06 40 40 19 08
MAM BULLES D'ÉMOTIONS	Lacault Magali Lacault Coraline	Facebook : MAM Bulles d'émotions 07 77 70 73 21 / 06 49 75 65 98
SOCIETE DE PECHE (AAPPMA)	Angot Fabien	02 43 70 91 76
Foot remplacé par l'asso Sportive	Johann Beauquesne	07 83 76 86 44
CUMA Blandouet		06 71 04 84 62
CUMA de la Vallée de l'Erve		06 73 16 31 88

VIE DE LA COMMUNE

LES ASSOCIATIONS



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

BLANDOUE

- Aménagement route de chammes à blandouet (trottoirs et bitume) : 39 821.28 € TTC
- Enduit bi-couche sur la Place du Bas Château : 3 060.00 € TTC
- Remplacement des poutres à la mairie de Blandouet : 4 250.00 € TTC
- Achat de 3 tables forestières : 332.00 € TTC
- Achat extincteur église : 200.00 € TTC
- Barrières au plan d'eau : 103.25 € TTC

SAINT JEAN SUR ERVE

- Réfection de l'allée piétonne rue Nationale : 17 124.00 € TTC
- Aménagement parking des déchets, route de Saint Pierre : 4 941.30 € TTC
- Peinture au terrain de tennis par le dispositif « argent de poche » : 307.64 € TTC
- d'un terrain pumtrack route de Saint Pierre à Saint Jean Sur Erve : 2031.72 € TTC



2022 LES FUTURS PROJETS

- Création d'une mairie annexe
- Réhabilitation d'un logement communal au 4 Place Adam Becker à Blandouet (photos du projet)
- Création d'un préau au plan d'eau sur les deux communes
- Rénovation éclairage public rue du moulin et du petit hasard à St Jean



Voir photos des travaux page 22

LOCATION DES SALLES

SALLE SOCIOCULTURELLE

210 personnes - Sans vaisselle

- Vin d'honneur, réunion 85 €
- Concours de cartes, théâtre, arbre de Noël, bal 115 €
- Mariage ou repas 210 €
- Lendemain de location 50 €
- Chauffage 1^{er} jour de location 45 €
- Chauffage 2^{ème} jour et suivant 22 €
(Sera facturé impérativement pour toute location du 1^{er} octobre au 30 avril)
- Ménage (si la salle n'est pas propre) 100 €

SALLE DES ASSOCIATIONS

50 personnes - Sans vaisselle

- Vin d'honneur : 45 €
- Loc. week-end (Habitant commune) 100 €
- Loc. week-end (hors commune) 160 €
- Ménage (si la salle n'est pas propre) 100 €

SALLE PERRINE DUGUÉ

50 personnes - Sans vaisselle

- Vin d'honneur, réunion 45 €
- Location journée (fin 22h) 100 €
- Location week-end 160 €
- Supplément chauffage (du 01/10 au 30/04) 30 €
- Ménage (si la salle n'est pas propre) 100 €

SALLE ROGER MELOT (plan d'eau)

30 - 35 personnes - Sans vaisselle

- Période estivale (1^{er} mai au 1^{er} octobre) ... 50 €

LOCATION TABLES ET BANCs

- Location week-end forfait 5 tables ... 15 €
- Location 1 table et 2 bancs supplémentaires (au-delà de 5 tables) ... 3 €

CONCESSION DANS LES CIMETIÈRES

Il existe plusieurs types de concession :

- Concession individuelle est réservée à la personne pour laquelle elle a été acquise
- Concession collective est réservée aux personnes désignées dans l'acte de concession
- Concession familiale est réservée à son titulaire initial et aux membres de sa famille

Tarifs des concessions :

CONCESSION CIMETIÈRE	CAVURNE
250 € pour 15 ans les 2m ²	200 € pour 15 ans
350 € pour 30 ans les 2m ²	300 € pour 30 ans

La commune a procédé le 7 septembre 2021 à 14h30 au cimetière de Blandouet un constat d'abandon pour 32 concessions. La procédure se terminera en 2024.

Sur la commune de Saint Jean Sur Erve, la procédure d'abandon a commencé le 15 octobre 2019 pour 56 concessions.



BRUITS DE VOISINAGES

TOUS RESPONSABLES / TOUS CONCERNÉS

ATTENTION AUX BRUITS
(travaux, jardinage, ...)

Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h00 et
de 15h00 à 19h30

Les samedis :
de 9h00 à 12h00 et
de 15h00 à 19h00



MODALITÉS DE LOCATION

- Paiement par prélèvement au moment du contrat
- Pas acompte
- Remboursement si décès, hospitalisation, crises sanitaires

Renseignements et
réservations à la mairie

ÉCOLE

Une nouvelle année scolaire riche en projets à débiter en septembre à l'école Victor Hugo. 33 élèves sont répartis en deux classes, une de CE-CM et une autre de maternelle et CP.

À la rentrée, les enfants ont eu la surprise de découvrir trois musiciennes venues leur présenter leurs instruments ! Nous avons eu la chance de pouvoir assister à un concert privé avec une flûte traversière, une guitare et un violon.

En début d'année, Thomas Pesquet, astronaute français dans l'ISS, a lancé le défi aux élèves d'accueillir des blobs dans leur classe et l'école Victor Hugo a été sélectionnée parmi 4000 autres classes pour pouvoir observer et expérimenter ces organismes dans le cadre des sciences.

Enfin, dans l'année, tous les élèves se déplaceront à la bibliothèque d'Evron pour travailler sur le et au cinéma pour voir un film différent pour chaque classe. Comme l'année dernière, nous continuerons à découvrir le monde du potager et nous ferons de nombreuses plantations autour de l'école.

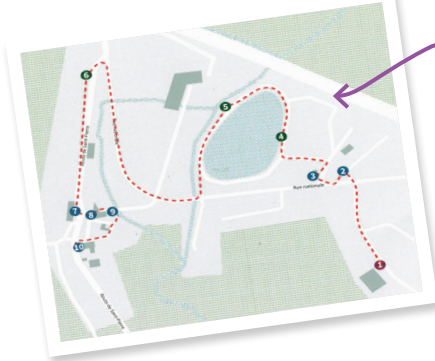


école
Victor Hugo

LE BLOG

<https://passerelle2.ac-nantes.fr/blandouetsaintjean/>





LE PETIT VOYAGE DE SAINT JEAN

Lors de l'année scolaire 2019-2020, les élèves de l'école Victor Hugo ont imaginé un sentier pédagogique afin de faire découvrir aux habitants et aux visiteurs l'histoire et l'environnement naturel du village. Ces 10 panneaux ont été réalisés avec l'aide de «Villes et Pays d'art et d'histoire» et «Mayenne Nature Environnement» afin de donner les clés de compréhension de la gare des tramways, de l'église, des lavoirs, du plan d'eau et de bien d'autres choses... Des brochures explicatives sont disponibles à la mairie pour guider les curieux dans leur promenade.

PERSONNEL COMMUNAL

DES DÉPARTS ET UNE ARRIVÉE



Nelly COUSIN a quitté ses fonctions le 5 février 2021 après 10 années au sein de la restauration scolaire. Nous tenons à la remercier pour avoir confectionné des bons petits plats à nos enfants. Nous tenons à remercier aussi M. Sébastien LEROYER d'avoir pris le relais en attendant l'arrivée de Mme HENSEN Malia.

Séverine DATY est arrivée en tant que remplaçante de la secrétaire de mairie en novembre 2015. Suite à la création de la commune nouvelle, elle a été recrutée en tant qu'agent d'accueil en janvier 2017. Elle a quitté ses fonctions le 1^{er} mai 2021 pour aller vers une autre collectivité à temps plein.

Sylvie JORON est arrivée sur la commune de Blandouet en novembre 2015 pour effectuer le ménage dans les bâtiments publics de Blandouet (Mairie, salle Perrine Dugué, toilettes publics...). Elle a quitté ses fonctions le 1^{er} février 2021.

GARDERIE

Valerie accueille les enfants le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 19h. (Les horaires peuvent être revus selon la demande des parents.)

A la garderie, plus on est de fous, plus on rit ...
Viens nous retrouver, tu seras conquis !



CANTINE

PRODUIT LOCAUX / CIRCUIT COURT

Depuis 2011, la commune conçoit les menus et élabore les repas pour 30 enfants et 5 adultes (en moyenne) fréquentant l'établissement scolaire.

La commune fait appel aux producteurs locaux pour la fourniture des matières premières : légumes et pommes de Grez-en-Bouère, viandes de Loué, Gesnes et Saint Ouen des Toits...

Le prix du repas est de 3.20 € par repas.

Août 2021 : 77^{ème} anniversaire de la Libération de la Mayenne



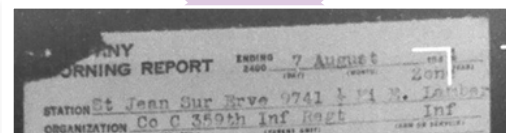
L'association Mayenne WW2 est venue en début d'année 2021 nous présenter leur projet afin de revivre la libération de la Mayenne en 1944. Les membres de l'association ne sont pas seulement des collectionneurs comme on peut le penser. Ils pratiquent ce que l'on appelle la reconstitution historique ou bien l'histoire vivante. Les membres ne portent pas que seulement un uniforme, ne possèdent pas seulement du matériel ou un véhicule, ils se documentent, font des recherches historiques jusqu'aux USA, étudient les photos d'époque, écoutent et recueillent les témoignages civils et vétérans, afin de représenter au plus près de la réalité.

Du 3 au 8 août 2021, plus de 80 personnes ont commémoré le 77^{ème} anniversaire de la Libération de la Mayenne par la 90^{ème} division d'infanterie Américaine. Une trentaine de véhicules militaires ont sillonné les routes de la Mayenne pendant 6 jours en partant de Fougerolles du Plessis et en arrivant à Saint Jean Sur Erve le samedi 7 août 2021.

Ce convoi a repris l'itinéraire de la 90th Infantry Division (la 90^{ème} division). Une reconstitution historique dynamique ponctuée par des arrêts, des rencontres avec les habitants et des cérémonies.

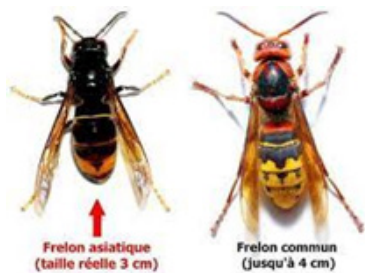
Ils ont installé leur bivouac autour du plan d'eau le samedi 7 août 2021 à Saint Jean Sur Erve.

Le dimanche 8 août 2021, le Président de l'association, M. Fabien Rossignol a honoré la mémoire du jeune Ombre Georges L. Pustejovsky. Il est mort au combat le 7 août 1944 à Saint Jean Sur Erve. Il est né le 22 octobre 1923, il était originaire de Moulton, Lavaca County, Texas. Il était le fils de Louis E. Pustejovsky (1892-1957) et de Josephine A. Vincik (1896-1981). Il avait une sœur, Lorene J. Pustejovsky (1928-1998).



ENVIRONNEMENT

Frelon ASIATIQUE



La commune verse une participation de 50 € pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Lorsque la destruction est réalisée, veuillez adresser votre facture acquittée ainsi que votre RIB à la mairie.

En hiver, les nids de frelons asiatiques sont pour la grande majorité tous vides.

Il faudra attendre la période propice de piégeage des reines en mars de l'an prochain.

Voici la liste des personnes habilitées :

- HDVD Blin 06 80 82 09 55 ou damien.blin@sfr.fr (Val du Maine)
- DARD DARD 06 09 90 78 30 ou jacky.legeay@orange.fr (Argentré)
- DARD'TAGNAN 06 83 00 86 74 ou anthony.langlais13@gmail.com (Vaiges)
- GF Mayenne 07 60 34 62 35



Collecte gratuite des essaims d'abeilles

Si vous ne connaissez pas d'apiculteur pour les recueillir, contactez l'association Abeilles Mayennaises :

Yves TANGUY au 02 43 67 04 85 ou 06 18 22 55 30

Horaires de la déchetterie Chammes

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Fermeture à 18h au lieu
de 17h



NE BRULEZ PLUS VOS DECHETS VERTS, VALORISEZ-LES !

Le compostage domestique ; tonte des pelouses et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Le broyage et le paillage ; petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

La déchèterie ; vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

SANCTION : brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 euros (article 131-13 du code pénal).

Dépôt non autorisé

Un dépôt sauvage est un dépôt de déchets non autorisé, résultant d'apports clandestins de déchets dangereux ou non dangereux abandonnés par des particuliers ou des professionnels.

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en un lieu public ou privé, à l'extérieur des contenants désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente est considéré comme un dépôt sauvage.

Ces infractions sont passibles de 1500.00 € d'amende et d'une peine complémentaire de confiscation du véhicule ayant servi à commettre le dépôt.

INCIVILITÉS STOP

Jeudi 1^{er} juillet 2021, toute l'école a entrepris une balade 0 déchet. Sur l'idée des élèves, nous nous sommes promenés dans St-Jean-sur-Erve avec des gants et des sacs poubelle afin de ramasser des déchets et nettoyer le village.



Passage de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à la Redevance Incitative (RI) au 1^{er} janvier 2024

Pourquoi mettre en place une tarification incitative sur les Coëvrans ?

Le mode de fonctionnement actuel n'incite pas à la réduction de production des déchets. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est un impôt local qui varie en fonction de la valeur du logement et non de la quantité de déchets produits. Certains paient plus de 300 € et d'autres seulement 20 €.

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) et la loi « anti-gaspillage et économie circulaire » ont fixé de nouvelles lignes directrices pour la gestion des déchets et de nouvelles approches de pilotage des services déchets à une politique de gestion des ressources

avec l'optimisation de la préparation de la matière en vue du recyclage et le développement de l'économie circulaire (baisse de la production de déchets ménagers et assimilés de 15% d'ici 2030)

Les Coëvrans sont bordés de territoire en tarification incitative comme Mayenne Communauté, la Communauté de communes du Pays de Sillé et la Communauté de communes de Loué Brulon Noyen. Il est régulièrement constaté des dépôts de déchets de la part de ces habitants sur notre territoire. Par conséquent, les habitants des Coëvrans contribuent à l'élimination des déchets provenant d'autres territoires.

Ce qui changera pour les habitants ?

Chaque usager disposera d'un badge. Il permettra l'ouverture des conteneurs enterrés ou semi-enterrés. L'ensemble des investissements est estimé à 800 000 €. Pour les gens de passage, les commerçants ou encore les assistantes maternelles, une réflexion sera menée pour choisir la solution la moins contraignante. En 2023, des communes "témoins" seront sollicitées pour expérimenter les nouvelles modalités de collecte et de facturation.

Scénario de fonctionnement	TEOM	Redevance incitative
Part fixe	% TEOM x bases du local	Abonnement annuel
Part variable	Aucune	Prix unitaire x utilisation du service
Cas particuliers	Redevance spéciale possible pour les administrations et professionnels	Tous les usagers du service paient. Les non-usagers sont exonérés (ex : en TEOM les personnes en maison de retraite paient la TEOM de leur domicile même s'ils n'y habitent plus. En RI ils seront exonérés.)
Gestion de la facturation	Par les services fiscaux, facturation décalée d'un an	Par la collectivité Facturation 2 fois par an et plus lisible
Cible	Le propriétaire	L'occupant

TRANSPORT

Transport régulier

Trois lignes régulières de cars du lundi au vendredi :

- Ligne 103 : Sainte Suzanne et Chammes - Vaiges - Laval
- Ligne 112 : Evron, Jublains - Mayenne
- Ligne 113 : Saint Pierre des Nids - Bais - Mayenne - Laval

Tous publics, sans réservation, 2€ l'unité, achat du titre de transport à bord

Tel : 0 806 800 053

(lundi au vendredi 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h)

Mail : info.aleop53@paysdelaloire.fr

Site internet :

transportmayenne.paysdelaloire.fr

Transport à la demande : Le Petit Pégase devient Aléop

Déplacement à la demande d'un point d'arrêt proche de chez vous à un autre point dans les coëvrans

- Mardi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h30
- Mercredi et vendredi de 13h à 19h30

Possibilité également de rejoindre Mayenne et Sillé le Guillaume

Aléop spécial "jour de marché", le jeudi matin :

- Ligne 130 : Sainte Suzanne et Chammes - Evron (départ 8h55 / retour 12h05)
- Ligne 140 : Torcé - Viviers - Evron (départ 9h05 / retour 12h05)

Tous publics, avec réservation

Réservation obligatoire dans les 15 jours qui précèdent le déplacement

Tel : 0 806 800 053

(lundi au vendredi 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h)

Mail : info.aleop53@paysdelaloire.fr

Site internet : aleop.paysdelaloire.fr/transport-la-demande-les-coevrons

& bien d'autres transports comme le mini-bus d'Evron, le train, le covoiturage...

+ de renseignement sur :

<https://www.coevrans.fr/article/se-deplacer-dans-les-coevrons>



BON À S'AVOIR

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



i

PLUI

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Avant de réaliser des travaux à l'intérieur et extérieur contacter la mairie... ou plus d'infos : <https://www.coevrons.fr/actualite/plui-des-coevrons>

Obligation de déposer une demande de déclaration préalable pour l'édification de clôture dans les zones U et AU du PLU Intercommunal.

Démarches à faire en mairie ou en lignes (à partir du 1^{er} janvier 2022)

SANTÉ/HANDICAP

CARSAT

Assistant social sur rendez-vous (3646 Répondre « service social »)

F.N.A.T.H

Sur rendez-vous
06 84 03 50 99

MAISON DÉPARTEMENTALE AUTONOMIE

Sur rendez-vous :
02 43 67 75 77
Permanence : 1 rue de la Libération EVRON

SOCIAL

ESPADON « Epicerie sociale »

Tous les vendredis : 9h30-11h30 - sans rendez-vous

EMPLOI

CAP EMPLOI

Tous les mardis sur rendez-vous : 02 43 56 66 63

AGORA

92 rue des Prés EVRON
02 43 58 02 80 sur rendez-vous. (Aide aux CV/lettres de motivations - actualisation / aide à la recherche d'emploi)

MISSION LOCALE

(16/25 ans)
lundi, mercredi et jeudi sur rendez-vous - 02 43 56 00 12

JUSTICE

ADAVIP (aide aux victimes d'infractions pénales)
1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois : 13h30-17h sur rendez-vous (02 43 56 40 57)

CIDFF (les droits des femmes et des familles)

3^{ème} jeudi de chaque mois
9h-12h / 13h30-17h sur rendez-vous - 02 43 56 99 29

CONCILIATEUR DE JUSTICE

2^{ème} jeudi ou 4^{ème} mercredi de chaque mois sur rendez-vous
02 43 01 93 94

FAMILLE

CAF (borne visio-conférence)

Tous les jeudis (journée) et vendredis (matin) sur rendez-vous 02 43 01 93 94

MSA

Tous les jeudis 9h30-12h / 13h30-15h30 sur rendez-vous
02 43 39 43 39

UDAF (point conseil budget)

Sur rendez-vous : 02 43 49 73 89 ou pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr



MSAP EVRON

6 rue de Hertford
53600 EVRON

HORAIRE :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h15 / Fermé

Contact

Elisabeth PERIGOIS :

msap@evron.fr

02 43 01 93 94

Pour plus d'infos



Pôle santé Vaiges

Médecins généralistes

Mr et Mme LEVITCHI
2 place du Marché
02 52 46 06 60

Infirmiers

Mme POTTIER Stéphanie
Mr POTTIER Didier
2 place du Marché
02 43 91 74 34

Chiropracteur

Mme KORICHI Olivia
2 place du Marché
06 51 12 36 91

Thérapeute Manuel

Mr LEFEUVRE Régis
26 rue Robert Glétron
06 72 78 68 22

Dentiste

Mr ALIAGA Jean-François
2bis Place du Marché
02 43 10 50 89

Réflexologue

Mme VIGNAIS Céline
2 Place du Marché
06 03 12 66 07

MRESO'AP

Accompagnement dans les déplacements

02 43 39 44 49
contact@resoap.fr

Du lundi au vendredi
8h30-12h / 14h -17h

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

02 43 677 577
mda@lamayenne.fr
12 quai de Bootz
53014 LAVAL

Accueil sans rendez-vous :

CHATEAU-GONTIER :
mercredi, jeudi et vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 17h

LAVAL : du lundi au jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h et vendredi 9h - 16h

MAYENNE : mercredi, jeudi et vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 17h

Portage des repas

02 43 66 32 00

Communauté de communes des coëvrons : Rue du petit rocher
53270 Sainte Suzanne-Chammes

Maison des Solidarités de Sainte Suzanne

02 43 01 78 17
www.coevrons.fr
acteurs-services/
maison-des-solidarités

Permanence sur rendez-vous :

6 Bis Rue du Petit Rocher
53270 Sainte Suzanne

Hôpital d'Evron

02 43 66 66 66

4 Rue de la Libération
53600 EVRON

UDAF 53

02 43 49 52 50
udaf53@udaf53.unaf.fr
ou sur le site internet :
www.udaf53.fr

26 Rue des Drs Calmette et Guérin
53010 LAVAL Cedex

RAM (Relais Assistantes Maternels Des Coëvrons)

02 43 66 32 00
ram@coevrons.fr

Infirmières Ste-Suzanne

Béatrice Leloup
Elodie Plassais

06 15 21 55 07





ZOOM SUR NOS ARTISANS / COMMERÇANTS



Beauquesne Aurélie

Somatopathe

☎ 06 18 40 24 83

6 rue des Lavandières
ST-JEAN SUR ERVE

Exerce depuis : juillet 2019 (2 ans)

La somatopathie est une technique d'ostéopathie douce qui permet de traiter les traumatismes physiques (névralgie, douleurs articulaires et musculaires, céphalées...), les troubles organiques (digestif, uro génital...) ainsi que les souffrances psycho émotionnelles (sommeil, fatigue, burn out...)



Pinceau Crayon

BAUDRY SÉVERINE

Portrait, atelier peinture

✉ pinceau.crayon@free.fr

BLANDOUE

Exerce depuis 10 ans

Mon activité consiste à créer sur demande des Portraits au fusain/craie d'après des photos, des créations de personnages en bois peints, illustrations de enfants des ateliers dessin /peinture.



Jenny

DUBOIS JENNY

Peintre

☎ 06 88 16 03 21

f «Jenny Dubois»

1 La Foucaudière - BLANDOUE

Entreprise créée en 21/12/2019

Je propose différents services tels que : peinture intérieure et extérieure pose de revêtement de sol, tapisserie, toile de verre...



Les Alpapas de Kerla

CHRISTEL CHIPON

Le Coudray - ST-JEAN-SUR-ERVE

Présentation :

Mon élevage "les alpapas de KerLA" existe depuis 2012, j'ai 65 alpapas adultes sur l'élevage, et entre 20 et 25 naissances chaque année.

Je vends mes animaux à des éleveurs et particuliers surtout, avec un suivi et des conseils.

Je file une partie de la fibre d'exception de mes alpapas dans mon atelier sur l'élevage, et je fais transformer l'autre partie en micro-filature française.

Je vends la laine à tous les stades (brute, cardée, filée), en vente directe sur internet ou à la ferme.



J'anime également sur la ferme, tout au long de l'année, des stages de découverte des alpapas, sur 1 ou 2 jours, ainsi que des week-ends de stage de travail de la laine, ouverts à tous.

Par manque de temps je ne peux plus accueillir de visiteurs pour de simples visites de curiosité, sauf pour quelques dates à la belle saison.

Pour connaître le planning des visites, et pour découvrir mon activité, je vous invite à consulter mon site internet.

☎ 06 41 66 10 12

✉ kerla.alpapas@gmail.com

f : Partie élevage : «KerLA - alpapas»

Partie laines : «les laines de KerLA»

Site internet : www.kerla-alpapas.fr

VENTE DE LAINE



Ramonet

BEAUQUESNE JOHANN
Ramoneur

☎ 07 83 76 86 44
✉ contact@ramonet.fr

SAINT-JEAN SUR ERVE

Exerce depuis : août 2020 (1an)

Ramoneur fumiste agréé par les assurances.

Ramonage des conduits de cheminées, inserts, poêles, cuisinières.



Du Haut des Cimes

DELANGE FABRICE
Arboriste - Grimpeur

☎ 06 66 10 91 48
www.du-haut-des-cimes.fr

**Le Pré Neuf
SAINT-JEAN SUR ERVE**

En tant qu'arboriste grimpeur diplômé, nous sommes soucieux du respect des arbres que nous taillons et de la qualité de nos prestations. Nous réalisons de l'élagage, haubannage, de l'aménagement et entretien paysagers.



Haras de Lova

Pension de chevaux

📍 : Earl Haras Lova

SAINT-JEAN SUR ERVE

Création : 2016

Élevage et Pension de chevaux (soin, repos ou poulinage...)



Poule D'oh

FAUCHEUX ELODIE
Créatrice de bijoux en bois

📍 : @creatricepouledoh

Exerce depuis : Aout 2020

Elodie a créé son atelier de fabrication de bijoux en bois " Poule d'OH en Aout 2020.

Bijoux uniques et originaux

Retrouvez moi sur facebook ou sur les marchés de la région



Pépinières Huault

HUAULT RODOLF
Pépiniériste

☎ 02 43 90 27 61

**Le Petit Montauron
SAINT-JEAN SUR ERVE**

www.pepinieres-mayenne.fr

Artisan du végétal à SAINT JEAN SUR ERVE, la Pépinière HUAULT propose pour votre jardin ou balcon des plantes, arbres, fleurs, arbustes .



Ébéniste Samuel Geneslay

Création - fabrication de meubles

☎ 02 43 90 28 42

SAINT-JEAN SUR ERVE

www.meubles-geneslay.fr

📍 : @ Samuelcreationfabricationdemeubles

📷 : geneslay_creameubles

Repris en 2009

Samuel et son équipe créent et fabriquent des meubles et agencements intérieurs sur mesure (cuisine, salle à manger, salle de bain, dressing, bibliothèque...)



Chez Marinail

LERICHE MARINA
Prothésiste onguilaire

☎ 06 75 60 13 81

SAINT-JEAN SUR ERVE

f : Chez MARINail prothésiste onguilaire

@ : chez MARINail (@marina_leriche_)

Exerce depuis 2018

Marina vous propose des services d'embellissement des ongles pour vos mains et vos pieds.

Pose de gel UV, vernis semi permanent sur rendez vous.



Leroyer Sébastien

Restaurateur / épicerie
SAINT-JEAN SUR ERVE

Ouvert depuis avril 2006

Sébastien et Karine proposent :

- Des menus ouvriers du lundi au vendredi midi
- Traiteur (repas famille mariage...)
- Sur place ou à emporter (Hamburgers le mardi soir / Pizza vendredi et Samedi soir)
- Epicerie et dépôt de pain (Tous les matins)
- **Nouveauté 2021** : Distributeur à Pizza 24h/24 et 7j/7 sur la commune de Vaiges

Maujean Yann

Posturologue / homeostasiologue

☎ 06 83 40 36 47

Sur rendez-vous (présent en moyenne 1 fois tous les 3 mois)

Permet de rééquilibrer au maximum le corps humain.

- Diminution des douleurs musculo-squelettiques.
- Augmentation du bien-être

Tatin Alexis

Plombier /Electricien/Chauffagiste

SAINT-JEAN SUR ERVE

☎ 06 18 29 29 15

Exerce depuis Aout 2009

Alexis est Électricien - Plombier - Chauffagiste, il travaille principalement sur de la rénovation mais est ouvert à tous les chantiers selon son planning.

DORMIR



Chambre d'hotes

MAUJEAN TANIA ET LAURENT
SAINT-JEAN SUR ERVE

☎ 06 78 16 32 19

<https://www.gites-de-france-mayenne.com/fr/location/chambres-hotes-saint-jean-sur-erve-la-paneterie-h53h010920>

Ouvert depuis 2018

Laurent et Tania Maujean vous accueillent en toute convivialité à La Paneterie, au sein du Haras des Tyll avec une superbe vue sur la campagne environnante et sur l'exploitation de chevaux. Nous proposons une unique chambre d'hôtes, certifiée « 3 épis » par Gîtes de France. (Petit Déjeuner compris / repas sur réservation).



Le Ruchot

Gîte de groupe de la Charnie
BLANDOQUET

☎ 06 09 58 79 41

<https://www.gites-charnie.com/le-ruchot-70-personnes>

Le Ruchot est l'un des 10 gîtes de la charnie.

Le Ruchot est un grand gîte de groupe, convivial, en pleine nature avec grande véranda et terrasse panoramique idéal pour vos fêtes de famille, mariages...

Rénové en 2015, le gîte comporte une grande salle équipée pouvant accueillir jusqu'à 80 convives et accueillir 70 personnes dans 15 chambres, réparties en 2 bâtiments pour le couchage. Divers services sont possibles grâce aux 12 salariés (ménage / traiteur / organisation de jeux, location véhicule..)



La Vallée

Gîte Rural
BLANDOQUET

☎ 02 43 67 09 07

<https://www.gites-de-france.com/fr/pays-de-la-loire/mayenne/la-vallee-h53g010617>

Gîte de caractère pour 8 personnes. Vous profiterez de la prairie et de la forêt. Cet hébergement spacieux est également accessible aux personnes à mobilité réduite. Les pêcheurs sont également les bienvenus avec un étang privé de 3ha.



Citron web

SAUVETRE ARTHUR
Création de site web

☎ 06 20 76 75 84

1 La Baillée - BLANDOUET

arthur@citronweb.fr / citronweb.fr

Ouvert en 2020

Après 11 ans d'expérience en informatique Arthur propose la Conception et réalisation de site vitrine (wordpress) pour professionnel et particulier.



Plantae

LÉTARD CHARLOTTE
Herboriste

☎ 06 70 86 07 31

53270 BLANDOUET-ST JEAN

plantae.fr - [f](https://www.facebook.com/plantae) : plantae



Je suis paysanne-herboriste. Je cultive en agriculture biologique des plantes aromatiques et médicinales, et je complète ma cinquantaine de variétés avec des espèces que je cueille en sauvage dans des milieux préservés. Je transforme toutes mes récoltes, principalement en tisanes sous forme de mélanges apportant divers bienfaits. Je propose également des sirops, des sels aux herbes, des vinaigres aromatisés et des pesto selon la saison. Je vends sur des marchés ponctuels et dans plusieurs points de vente locaux : épiceries, magasins bio, salons de thé...

AGRICOLE



Gobin Olivier

SAINT-JEAN SUR ERVE

☎ 06 88 93 76 41

✉ gobinpreta@gmail.com

Exerce depuis 4 ans

Réalisation de travaux de terrassement ,aménagement extérieur, mise aux normes de fosse... pour les professionnels et particuliers



Sarl Glassier Joel

Travaux Agricoles

☎ 06 16 58 51 90

11 route de St Pierre
SAINT-JEAN SUR ERVE

Repris en 1996

Nous réalisons tous travaux Agricole ainsi que l'élagage pour les professionnel et particulier.



Sarl Atp 3t

TATIN JEAN LUC

☎ 06 12 25 88 51

SAINT-JEAN SUR ERVE

Réalisation de travaux agricoles, mécanique agricole pour les professionnels et particuliers.

Sarl Lemaitre

Travaux Agricoles

☎ 02 43 90 28 45

✉ lemaitre.eta@orange.fr

[f](https://www.facebook.com/SARL.Lemaitre.Travaux.Agricoles) : SARL Lemaitre Travaux Agricoles

LA MARIONNERIE - ST JEAN SUR ERVE

Exerce depuis 1966 repris en 2001 par les fils , installations des petits fils 2022.

Au sein de l'entreprise nous sommes actuellement 4 chauffeurs + une

secrétaire et alain Lemaitre en tant que gérant, en 2022 nous envisageons d'embaucher un salarié supplémentaire de façon à faire face à l'accroissement d'activité lié à la méthanisation.

L'entreprise propose toutes sortes de prestation agricoles du semis à la récolte, en passant par les épandages d'effluent d'élevages (fumier, lisier), apport d'engrais, protection des cultures à l'aide d'un automoteur, moisson, ensilage, tassage des silos, débroussaillage/

lamier, broyage, pressage de paille/foin/ enrubbage, remorque auto-chargeuse, fauche en 10m avec groupeur.



COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DEVIS VALIDÉS AU COURS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

ENTREPRISES	DÉSIGNATION	MONTANT TTC	ENT.	DÉSIGNATION	MONTANT TTC
HUAULT	Saule pleureur	114.28 €	ELB	Aménagement route de Chammes à Blandouet	36 907.20 €
FRANCE DAE	Défilbrillateur salle socioculturelle	2 036.28 €	ELB	Réfection des enduits place du Bas Château à Blandouet	3 360.00 €
CONTY	Informatique (boîte mail mairie)	359.76 €	HAUTE MAYENNE SERVICES	Ménage mairie + toilettes publiques (1 fois/mois)	504.00 €
TATIN ALEXIS	Mise aux normes des lumières logement communal	528.61 €		Cuisine et sanitaires salle Perrine Dugué (2 fois/an)	84 €
UGAP	Armoire école	408.50 €		Vitrerie (2 fois/an)	252.00 €
MONTSÛRS DÉCORS	Peinture logement rue de la Poterie	2 631.43 €			
NICOLAS MORIN	Dépose et pose des solives mairie Blandouet	1 332.00 €	CONTY	Remplacement ordinateur fixe contre un ordinateur portable	816.00 €
TATIN	Radiateur mairie Blandouet	360.00 €	CHALLENGER	Divers panneaux	409.39 €
AQUABELLE	Contrat entretien adoucisseur école	108.00 €	AGC	Entretien pompe à chaleur et remplacement de 14 unités	1 308.00 €
WESCO	Maisonnnette école	392.00 €	TERRITOIRE D'ENERGIE	Remise en état de 2 mâts	418.80 €
MONTSÛRS DÉCORS	Changement sol salle de motricité	3 363.14 €	LPS	Nettoyage des rues à Blandouet	607.20 €
ELB	Aménagement parking des déchets et réfection rue nationale	22 065.30 €	SOCOTEC	Contrôle technique de construction et mission relative à la vérification de l'accessibilité (Création mairie annexe de Blandouet et réhabilitation logement communal)	3 195.00 €
MLD	Remplacement poutre en bois mairie de Blandouet	3 480.00 €			
NICOLAS MORIN	Poteau bois mairie de Blandouet	770.40 €	SOCOTEC	Diagnostics (plomb et amiante) pour la création de la mairie annexe et logement	780.00 €
CHALLENGER	Tableau affichage	646.80 €	LE PETIT IMPRIMEUR	Edition du bulletin municipal 2021	1 206.90 €
LYCÉE AGRICOLE	Empoisonnement des plans d'eau	1 230.90 €	CONTY	Socle numérique école (tablettes, écran interactif)	6 187.20 €
MONTSÛRS DÉCORS	Peinture garde-corps	652.85 €	SAMUEL GENESLAY	Cloisons aux sanitaires à l'école	2 760.00 €
ENTREPRISE LEMAITRE	Curage fossé	458.40 €	GESCIME	Acquisition logiciel pour les 2 cimetières	6 644.40 €
DISTRICO	Achat de 4 jardinières à Blandouet, 1 réserve d'eau et des lisses pour le plan d'eau	957.15 €	GESCIME	Contrat de services pour le logiciel (tous les ans)	346.80 €
			GESCIME	Avenant procédure de reprise des concessions en état d'abandon (7 en plus)	840.00 €
MONTSÛRS DÉCORS	Peinture portail maison des associations et 2 garde-corps rue des Lavandières	652.85 €			
LAVAL PÊCHE	Achat d'une barque	600.00 €			

LISTE DES RÉFÉRENTS DES COMMISSIONS

COMMISSION VAIGE DANS LE SBEMS	M. Théophile PODEVIN
RÉFÉRENT « QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES ERP »	M. Jean-Claude BOUGEANT, titulaire M. Rémi BEAUPIED, suppléant
REPRÉSENTANT MAYENNE INGÉNIERIE	M. Patrick COUSIN
CORRESPONDANT DÉFENSE	M. Eric LACAULT
RÉFÉRENT POUR L'ASSEMBLÉE DU TERRITOIRE	M. Eric LACAULT Mme Gwénaëlle ROBINO
RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS	Mme Viviane DECAT M. Jean-Claude BOUGEANT

REUNION DU 3 DECEMBRE 2020

ADHÉSION AU RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS

L'association Synergies propose aux communes mayennaises de valoriser leurs expériences innovantes et d'échanger sur leurs pratiques en matière d'aménagement durable du territoire. L'objectif de cette action vise à multiplier les réalisations prenant en compte les enjeux du développement durable. Au vu des nombreuses opérations durables conduites en Mayenne, les connaissances acquises par les élus et leur vécu de terrain méritent d'être partagés.

Coût de l'adhésion de 300.00 €

Le Conseil municipal :

→ DÉCIDE d'adhérer au Réseau des Collectivités engagées vers le développement durable, animé par l'association Synergies

APPROBATION DES PROJETS DE TRAVAUX SUR 2021

M. le Maire informe le conseil municipal sur les différents projets de travaux sur 2021 :

- 1) Aménagement de la mairie annexe de Blandouet au rez-de-chaussée dans le logement communal actuel au 4 place Adam Becker
- 2) Réaménagement du logement communal au 2^{ème} et 3^{ème} étage dans le même bâtiment
- 3) Création de 2 ou 3 places de stationnement rue du Bourrelleur à Blandouet

Le Conseil municipal :

→ DÉCIDE de valider les projets afin de demander les subventions

REUNION DU 21 JANVIER 2021

Monsieur le Maire présente plusieurs devis d'architectes pour l'aménagement d'un ERP (mairie annexe de Blandouet) et réaménagement du logement communal. Chaque devis comprend le relevé métré de l'existant, esquisse du projet, estimation des coûts, avant-projet, élaboration du permis de construire, dossier de consultation des entreprises, assistance passation contrat de travaux, suivi de chantier, visa et assistance aux opérations de réception.

ARCHITECTES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Architecture Accessible Aude VAASPART 3 rue de Châteaubriand 53100 MAYENNE	8 000 €	9 600 €

Le Conseil municipal :

→ DÉCIDE d'accepter le devis de Architecture Accessible pour un montant de 8 000.00 € HT.

→ AUTORISE M. le Maire ou Mme le Maire délégué à signer tous les documents afférents au dossier.

Les projets :

- Aménagement de la route de Chammes (Blandouet)
- Création de 3 places de parking (Blandouet)

Le conseil municipal :

→ APPROUVE les projets et retient le calendrier de travaux

→ AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, au titre du Plan de relance Mayenne Relance - volet communal

N°8 : VOTE DES SUBVENTIONS 2021

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions pour l'année 2021

ASSOCIATIONS	VOTE
U.D.A.F.	100.00 €
Société de Pêche	100.00 €
SPA	190.00 €
Club de la Gaité	300.00 €
Atelier de la Charnie	300.00 €
AFN Saint Jean Sure Erve	300.00 €
APE	500.00 €
Club de la Verte Charnie	300.00 €
Charnie Rando	150.00 €
Restaurants du cœur	100.00 €
Association pour le Pays de Blandouet	150.00 €
RASED	34.00 €
Mayenne WW2 (à verser uniquement si la manifestation est réalisée)	150.00 €
TOTAL	2 674.00 €

Le conseil municipal :

→ DECIDE de verser les montants ci-dessus aux associations

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

(budget commune et lotissement)

COMMUNE :

BUDGET	FONCT.	INVESTI.
Dépenses	383 202.98 €	235 828.04 €
Recettes	443 789.15 €	169 083.80 €
Résultat de l'exercice	60 586.17 €	-66 744.24 €
Résultat cumulé	265 860.25 €	-16 293.16 €

LOTISSEMENT :

BUDGET	FONCT.	INVESTI.
Dépenses	6 377.33 €	6 377.33 €
Recettes	6 377.33 €	6 377.33 €
Résultat de l'exercice	0	0 €
Résultat cumulé	6 817.91 €	0 €

Le conseil municipal :

→ ADPOTE les comptes administratifs 2020 des budgets (commune et lotissement)

Eclairage public

Modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public. Afin d'harmoniser les 2 communes, il est proposé de couper l'éclairage de 21h30 à 6h pour les 2 communes, sauf 3 points lumineux (Mairie, Restaurant et Eglise de St Jean Sur Erve).

Modification du prix de vente de l'atelier communal de Blandouet

En date du 3 décembre 2020, une délibération a été prise pour définir le montant du prix de vente de l'atelier communal situé à Blandouet. Le prix du bien a été mis à 25 000 € net vendeur. Le Maire propose de diminuer le prix de vente, soit 20 000 € net vendeur.

Le conseil municipal :

→ DÉCIDE de vendre le bien au prix de 20 000 € net vendeur

→ AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents au dossier

REUNION DU 18 MARS 2021

Demande de subvention départementale au titre du plan de relance - volet communal - pour l'aménagement de la route de Chammes et la création de places de parking rue du Bourrelleur.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier en date du 5 octobre 2020 du conseil départemental informant que la commune a le droit à une subvention d'un montant de 11 645 €, les travaux doivent commencer avant le 1^{er} juillet 2021.

REUNION DU 14 AVRIL 2021

Modification des statuts de la Communauté de Communes des Coëvrons

Au cours de la séance du 16 février 2021, le conseil communautaire a modifié les statuts, voici les modifications ;

- Le conseil a décidé de prendre la compétence supplémentaire « autorité organisatrice de la mobilité » à compter du 1er juillet 2021
- De régulariser la compétence contribution financière au budget du service départemental d'incendie et secours (SDIS)
- D'approuver différentes modifications de l'intérêt communautaire

Le conseil municipal :

→ APPROUVE les modifications statutaires telles que présentées dans le projet

Vote des taux des impôts locaux 2021

A compter de 2021, les communes et les EPCI cessent de percevoir le produit de la THRP (Taxe habitation résidence principale). En conséquence de cette suppression, un nouveau panier de ressources fiscales est mis en place pour chaque catégorie de collectivités concernée.

Proposition du conseil :

- Taxe foncière : 35.04 % (15.18 (taux commune 2020 + 19.86 (taux du département 2020))
- Taxe foncière non bâtie 24.97 %

Le conseil municipal :

→ VALIDE les taux suivants (taxe foncière : 35.04 % et taxe foncière non bâtie : 24.97 %)

Procédure de reprise de concessions en état d'abandon du cimetière de Blandouet

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en place une procédure d'abandon au cimetière de Blandouet avec la société Gescime située à Brest, spécialisée dans la gestion des cimetières avec un service juridique. S'il y a plus ou moins de 25 reprises, la société fera un avenant.

Le conseil municipal :

→ VALIDE le devis d'un montant de 4 538.00 € ht soit 5 445.60 € ttc avec la société Gescime

REUNION DU 27 MAI 2021

Proposition d'achat pour la boulangerie

Le conseil municipal :

→ ACCEPTE l'offre de M. Alan DECAT pour un montant de 55 000.00 €

→ AUTORISE M. le Maire ou 1 adjoint à signer tous les documents afférents au dossier

→ MANDATE le notaire Maître Etourneau - Delage à Bais pour l'acte de vente

Proposition d'achat pour l'atelier communal

Le conseil municipal :

→ ACCEPTE l'offre de Mme KORICHI et de M. BERNARD pour un montant de 20 000.00 € net vendeur

→ AUTORISE M. le Maire ou un adjoint à signer tous les documents afférents au dossier

Avis du conseil municipal sur les orientations et le schéma de mutualisation de la Communauté de communes des Coëvrons

Le présent rapport, portant sur la « La Mutualisation des services dans les Coëvrons » demeure une obligation légale renforcée par la toute dernière loi « engagement et proximité ».

Les 10 bonnes raisons d'évaluer la mutualisation (la légalité, l'opportunité, la distanciation, la difficulté, la contrainte, l'intérêt, l'encouragement, l'ambition, l'esprit et l'objectivation).

En date du 16 avril 2021, la communauté de communes des Coëvrons demande de soumettre au conseil municipal l'avis sur le rapport et le schéma des mutualisations.

Le conseil municipal :

→ EMET un avis favorable sur les orientations et le schéma de mutualisation mais le conseil municipal ne souhaite pas pour le moment la mutualisation de son personnel (rh, finances/commandes publiques et affaires générales)

REUNION DU 8 JUILLET 2021

Redevance d'occupation du domaine public - Enedis et Orange - année 2021

Conformément aux articles L 2333-84, R 2333-105 et R 2333-109 du Code Général des Collectivités Territoriales, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages (EDF et Orange)

Le conseil municipal :

→ ACCEPTE le versement de la somme de 215 € par Enedis pour la RODP année 2021

→ ACCEPTE le versement d'un montant de 2 009.81 € pour la redevance d'occupation du domaine public due par Orange au titre de l'année 2021

Tarifs cantine - garderie - ateliers créatifs - année 2021/2022

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants pour l'année scolaire 2021-2022 :

CANTINE	Enfant	3.20 €
	Adulte	6.10 €
	Personnel	3.05 €
	Stagiaire	4.60 €
GARDERIE	Décompte par 1/2	1.35 €
ATELIERS CREATIFS	Par activité et par enfant	2.00 €

Le conseil municipal :

→ DÉCIDE de ne pas augmenter les tarifs pour l'année scolaire 2021-2022

Validation du projet : Création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker à Blandouet

Monsieur le Maire présente le projet et le montant par lot.

		Montant HT	Montant TTC
Lot 1	Gros œuvre	19306.00€	21 236.60€
Lot 2	Chauffage plomberie	15528.00€	16 672.65€
Lot 3	Charpente couverture	3815.80€	4 197.38€
Lot 4	Menuiserie	13 080.20€	14 388.22€
Lot 5	Isolation	22 547.85€	24 802.64€
Lot 6	Revêtement de sol	3 495.00€	3 844.50€
Lot 7	Peinture	10 829.15€	11 912.07€
TOTAL		88 602.00€	97 054.05€

Le conseil municipal :

→ VALIDE le projet de la création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker sur la commune déléguée de Blandouet pour un montant de 88 602.00 € ht

DEMANDE DE SUBVENTION :

Fonds de concours – Pacte régional – DETR 2022 pour la création d'une mairie annexe et réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker

Vu le projet adopté par le conseil municipal pour la création d'une mairie annexe et le réaménagement d'un logement au 4 Place Adam Becker ;

Voici le plan de financement :

		Subventions à solliciter	
Travaux	115000.00€ ht	Fonds de concours	25000.00€
Honoraires architecte	8000.00€ ht	Pacte Régional	27400.00€
Imprévus	10000.00€ ht	DETR 2022	41100.00€
Bureau de contrôle, diagnostics amiante et plomb	4000.00€ ht	Autofinancement	43500.00€
TOTAL DEPENSES	137000.00€ ht	TOTAL RECETTES	137000.00€

Le conseil municipal :

→ DÉCIDE d'approuver le projet de création d'une mairie annexe et le réaménagement d'un logement communal au 4 Place Adam Becker à Blandouet, commune déléguée de Blandouet-Saint Jean

→ ADOPTE le plan de financement ci-dessus

REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2021

Révision des attributions de compensation « GEMAPI »

Depuis 2019, toutes les communes participent selon les critères de population et de superficie (50% population et 50% superficie), donc pour Blandouet Saint Jean, 83.49 €

Le conseil municipal :

→ MODIFIE les attributions de compensation prévisionnelles 2021 relatives à la GEMAPI

(ac gemapi révisé pour la commune de Blandouet Saint Jean est 5 939 € au lieu de 5 855.16 €)

Adhésion et approbation des statuts mixte e-collectivités

En février dernier, les élus du CDG ont pris la décision d'un rapprochement avec le syndicat mixte régional e-collectivités effectif au 1er janvier 2022. Cette adhésion permet de bénéficier des services fournis historiquement par le CDG 53 mais aussi de disposer de nouveaux services. L'adhésion est 0,68 € par habitant.

Le conseil municipal :

→ ADOPTE les statuts du syndicat mixte ouvert à la carte dénommé « e-collectivités »

→ DECIDE d'adhérer à cette structure

→ AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet

Élection d'un représentant au syndicat mixte e-collectivités au sein du collège des communes

Le Maire sollicite donc l'assemblée délibérante de la commune afin de procéder à l'élection de son représentant.

Le Maire indique à l'assemblée que ;

• Mme Nadège GENESLAY s'est portée candidate pour représenter la commune.

Mme Nadège GENESLAY ayant obtenu la majorité de suffrages exprimés, est proclamé élu représentant de la commune.



BLANDOUET-SAINTE JEAN

2022



NUMÉROS UTILE

URGENCES EUROPÉENNES (depuis un portable).....	112
SAMU	15
POMPIERS	18
CABINETS MÉDICAUX	
Sainte Suzanne	02 43 01 40 18
Vaiges	02 52 46 06 60



MAIRIE DE SAINT JEAN SUR ERVE

5 rue Nationale - SAINT JEAN-SUR-ERVE
53270 BLANDOUET-SAINT JEAN

Tél. 02 43 90 27 14

E-mail: mairie@blandouetsaintjean.fr

Horaires de la Mairie

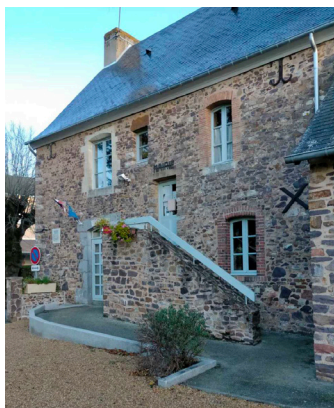
Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h15

Mardi : 9h - 12h30

Mercredi : fermé au public

Jeudi : 13h30 - 17h15

Vendredi : 13h30 - 16h45



MAIRIE DE BLANDOUET

2A Route de Rouessé Vassé - BLANDOUET
53270 BLANDOUET-SAINT JEAN

Tél. 02 43 90 27 41

E-mail: mairie@blandouetsaintjean.fr

Horaires de la Mairie

Mardi : 13h30-16h45

Vendredi : 9h-12h